

Présentation de RECAP (Recueil Commun sur les Addictions et les Prises en charge)

Qu'est-ce que RECAP ?

RECAP est un recueil de données continu sur les patients venus chercher de l'aide auprès des centres spécialisés de soins aux toxicomanes (CSST), des centres de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA) et dès leur création des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Il s'appuie sur les systèmes d'information en place dans les structures spécialisées (gestion informatisée des dossiers de patients) et sur un noyau minimum commun de questions à utiliser par tous les intervenants du champ des addictions. Les structures restent bien entendu libres d'ajouter des questions ou de décomposer les réponses dans RECAP pour obtenir le niveau de détail correspondant à leurs besoins propres.

Pourquoi RECAP ?

Au niveau de chaque structure, comme au niveau régional, national et européen, il est nécessaire de disposer d'indicateurs permettant de suivre le nombre et les caractéristiques des consommateurs de drogues, licites ou illicites, pris en charge. Ces données doivent contribuer à mieux adapter les réponses des professionnels et des pouvoirs publics aux besoins et attentes de cette population en difficulté. Ces indicateurs, forcément réducteurs, ne sont bien entendu pas les seuls à devoir être pris en compte. Mais ils constituent néanmoins un socle indispensable pour apprécier les évolutions en cours. L'utilité de ces données dépend à la fois de la rapidité de restitution de l'information collectée, et de leur comparabilité entre les différents espaces géographiques. RECAP s'efforce de répondre à ces exigences en proposant un système permettant une circulation rapide de l'information et une comparabilité du niveau local jusqu'au niveau européen. RECAP est en effet une adaptation à la situation française du protocole européen d'enregistrement des demandes de traitement dont les recommandations sont aujourd'hui suivies dans la quasi-totalité des pays de l'UE.

Comment a été conçu RECAP ?

La définition de ce recueil commun sur les addictions a été menée au sein de groupes de travail composés de professionnels de la prise en charge et de représentants des administrations et agences concernées (DGS , DHOS , DREES , MILDT , InVS , AFSSAPS) animés et coordonnés par l'OFDT. Le travail de ces groupes a conduit à l'adoption d'un noyau minimum commun de questions pour les CSAPA, CSST et CCAA et d'un guide de remplissage.

Comment fonctionne RECAP ?

Le recueil de données RECAP utilise les systèmes d'information développés par les centres pour gérer les dossiers administratifs et médicaux des patients qu'ils prennent en charge. La mise en place de RECAP a demandé au préalable une adaptation des logiciels et des fiches d'accueil utilisées par les différentes structures (les informations nécessaires pour configurer les fichiers extractions à transmettre à l'OFDT sont disponibles dans le document " spécifications techniques " mis en ligne). Cette phase a été réalisée en 2004. Cette étape franchie, les données anonymes sur les patients entrés en contact avec la structure au cours de l'année sont exportées une fois l'année achevée, vers un fichier à transmettre à l'OFDT. L'Observatoire élabore une synthèse nationale à partir de ces données ainsi qu'une fiche par structure répondante permettant de comparer des indicateurs clés du centre à ceux de la France entière (sur les caractéristiques des patients uniquement). Afin de permettre une restitution la plus rapide possible, l'OFDT demande que les données lui soient transmises au mois d'avril de l'année suivante au plus tard. Le projet RECAP a été soumis à la CNIL qui a autorisé sa mise en oeuvre (autorisation N°04-1059).

Documents en lien avec RECAP :

Protocole européen d'enregistrement des demandes de traitement (format Word)

Noyau commun de questions CSST - CCAA (format Word)

Guide de remplissage du noyau commun de questions pour les structures spécialisées en addictologie (format Word)

Spécifications techniques (format Word)

Exemple de fiche patient (format Word)

Pour toute information complémentaire, écrire à l'adresse suivante :

recap@ofdt.fr